Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België
P.P. Bruxelles X
1 / 2425

Pérodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 39 • janvier • février • mars 2004

L'ESPERLUETTE

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Développement régional en perspective

Sommaire

EDITO

Vivent les femmes 3

ANALYSE

Le développement régional 4

Une question d'objectif 4

Penser globalement, agir localement 7

Le développement durable comme concept utile pour éclairer les conditions de développement 9

Le CAW(A): un projet de développement régional? 12

Les pieds sur le terrain 14

Dessine-moi ton quartier 15

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ

Quelle est l'influence d'une équipe pluridisciplinaire dans la prévention des risques de prématurité auprès des personnes défavorisées? 16

Le Service public du 21ème siècle, parent pauvre ou acteur incontournable? La mondialisation appliquée aux services publics 18

EN BREF 19

AGENDA 22

FICHES PÉDAGOGIQUES

Où situer le problème et la solution?

Des champs, des usines et des maisons...

Les choix de développement se marquent dans l'utilisation concrète du sol: agriculture, industrialisation, habitation, ... Traduction dans l'espace de choix mais aussi d'évolutions économiques qui marquent la vie des hommes et des femmes. Regard particulier que nous vous invitons à découvrir au fil des pages et à avoir au cours de vos déplacements, de vos ballades, de vos pérégrinations.

MERCI À INFO CSC, ALAIN LOUVIAUX, MÉDIATHÈQUE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, MICHÈLE STESSEL, À L'ISCO POUR LEUR CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE.

Comité de rédaction:
Christian Boucq, France Huart, Frédéric Ligot, Marina Mirkes, Christian Piret, Michèle Stessel

Secrétariat:
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Danielle Gorman

CIEP communautaire:
Tél: 02/246.38.41, 42, 43
Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:
Christian Piret
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:
DCL PRINTERS 02 424 06 73
Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Vivent les femmes

PAR MARINA MIRKES, ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO

Le mois de mars est un mois particulier. C'est d'abord celui du printemps. Merveilleux mois que celui qui annonce la fin de l'hiver. La nature se réveille doucement, tout doucement et cela est beau à voir.

Dans le mois de mars, il y a le 8 mars et, le 8 mars, c'est la journée internationale DES femmes. Pas de LA femme comme diront certains. Non, DES femmes, de celles qui comme d'autres se sont battues pour la reconnaissance de leurs droits, de leur dignité,… De celles qui aujourd'hui encore sont exploitées, violées, violentées,… Les inégalités sociales touchent particulièrement les femmes. Les taux de pauvreté en Belgique et dans le monde en sont la preuve.

Analyser les réalités économiques, politiques, culturelles et sociales en se posant la question "est-ce le même pour les femmes et pour les hommes?" est une bonne manière de mettre en évidence les inégalités liées au genre. Compléter cette question par une autre: "est-ce le même pour les personnes autochtones que pour les personnes d'origine étrangère?" et encore "est-ce le même pour les jeunes, pour les adultes et pour les personnes âgées?" permet d'affiner l'analyse.

Poser la question du genre n'est évidemment pas une démarche à limiter au 8 mars. Certains (entendez par là, certaines et certains) s'y emploient toute l'année et ils ont bien raison. Soyons-y attentifs en ces temps d'élections. ■

Le développement *régional*

La rencontre du recyclage ISCO du 7 février dernier était centrée sur le développement régional. Thème décliné par quatre orateurs de choix dont vous pourrez lire le résumé de l'intervention dans les pages suivantes. Ce thème est aussi celui de filières développées aujourd'hui par l'ISCO. Nous vous donnons écho de deux d'entre elles, à Perwez au Brabant Wallon et à Bruxelles.

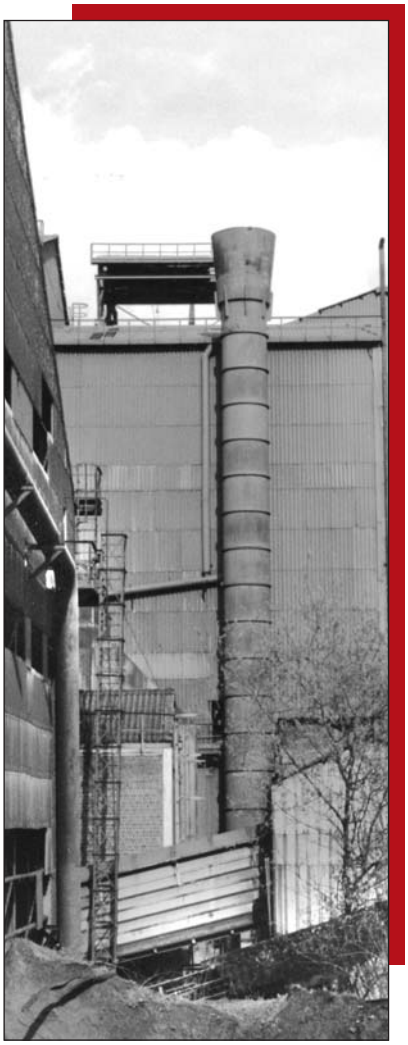

Une question d'objectifs

par Marina Mirkes, animatrice communautaire CIEP-ISCO,
sur base de l'intervention
de Guy Bajoit,
sociologue FOPES - UCL

Pourquoi les richesses du monde sont-elles inégalement réparties? Guy Bajoit s'intéresse à la question depuis de nombreuses années. Il nous propose une grille d'analyse qui présente les théories du développement classées selon cinq modèles: modernisation, révolution, compétition, conflit, identité culturelle. Comme un cliché photographique, chaque modèle propose une image, c'est-à-dire dit quelque chose de vrai de la réalité (que l'on peut "re-connaître"), mais, ce faisant, cache toutes les autres "vérités" que l'on aurait pu mettre en évidence en choisissant d'autres angles de vue.

Il nous demande également de ne pas oublier que les théories du développement naissent dans les années 1950, dans un contexte géopolitique particulier: après la seconde guerre mondiale, dans un contexte de réorganisation du monde (décolonisation, perte de l'hégémonie de la France et de l'Angleterre au profit des USA et de la Russie,…). Chaque théorie a eu "son heure de gloire": les deux premières avant 1970, les deux suivantes après 1970. Les deux dernières théories relèvent de la logique "développement durable"

Cinq conceptions du développement

	Théorie de la Modernisation	Théorie de la Révolution	Théorie de la Compétition	Théorie du Conflit	Théorie de l'Identité culturelle
Les causes des inégalités de développemen	La résistance des mentalités à la modernisation	La classe dominante complice et L'impérialisme (état, idéologique, politique)	Interférences néfastes (état, parti, …) sur la rationalité économique (loi du marché)	L'étouffement des conflits des mouvements sociaux par des dictature, la crise économique, la consommation	La destruction des identités culturelles locales par un modèle unique
Le développement c'est …	Passage d'un système traditionnel aux valeurs modernes	Passage d'une situation de dépendance à une situation de libération nationale et sociale	Passage d'un état interventionniste et protectionniste à un état au service du marché	Passage d'une société close à une société ouverte où le conflit est institué.	Retrouver les racines de sa mémoire, de son identité y compris religieuse, …
	CULTUREL	**POLITIQUE**	**ECONOMIQUE**	**SOCIAL**	**CULTUREL**
Quelle politique mener?	Modernisation	Révolution: prendre le pouvoir développer un programme révolutionnaire	Privatisation, responsabilités individuelles, état social actif, ajustements structurels, stimulation des initiatives privées,…	Organiser les mouvements sociaux ouvriers, paysans, de femmes,…	Retrouver les racines culturelles et développer des technologies appropriées.
Quels acteurs le pilotent?	Elite modernisatrice d'Etat	Elite révolutionnaire d'Etat	Elites innovatrices privées	Elites sociales	Elites culturelles, locales et communautaires
Quelle coopération mettre en œuvre?	Assistance technique	Solidarité politique	Moyennes, petites et très petites entreprises	Solidarité de base	Que chacun reste chez soi !

et s'opposent aujourd'hui à la théorie de la compétition.

Cinq théories, cinq photos qui mettent chacune en avant une explication des causes du développement et en donne une définition. Celles-ci sont reprises dans le tableau ci-contre. Cas pratique: la Wallonie.

"La faute aux mentalités"

"Le retard de la Wallonie est dû aux mentalités (rapport au travail, au temps, à l'argent). La culture du salariat, la culture syndicale de revendication est un frein à l'entrée dans la société post-moderne. D'ailleurs, ce sont les régions les moins industrialisées qui ont été le plus capable d'adopter les idées de la société post-moderne".

Dans la théorie de la modernisation, les causes du développement sont CULTURELLES et viennent principalement des résistances des mentalités traditionnelles des acteurs individuels et collectifs à la modernisation. Le développement y est conçu comme le passage d'une société traditionnelle à une société moderne.

"Pour sauver la Wallonie, il faut que l'Etat crée les conditions de son développement: investissements en infrastructures de communication, de production,… mise en œuvre de programmes culturels et

sociaux pour provoquer l'adhésion à la modernisation,…"

"La faute à l'impérialisme"

"Quel contrôle les élites locales ont-elles encore sur le développement de la Wallonie? Les entreprises multinationales s'installent et délocalisent comme bon leur semble."

Dans la théorie de la révolution, les inégalités de développement sont le résultat d'un manque de contrôle des collectivités sur leurs ressources, du pillage des sociétés multinationales, de l'impérialisme des états du Nord. Celui-ci découle du capitalisme qui se fonde nécessairement sur la conquête des marchés de matières premières, la recherche de la main d'œuvre la moins coûteuse, de régimes fiscaux accueillants,…

Le développement se conçoit comme le passage de la dépendance et à une double libération sociale (des classes dominantes) et nationale (de l'impérialisme du Nord et des institutions internationales qui lui sont inféodées: FMI, Banque mondiale).

L'issue du développement réside dans le contrôle des collectivités locales des ressources. Il s'agit d'un processus POLITIQUE.

"La faute aux entraves du marché"

"Pour qu'une société se développe, elle doit avoir une classe dominante active. Trop d'entraves au marché tuent le marché. Il faut laisser faire, laisser aller, éviter tout interventionnisme, privatiser les entreprises d'état,… Le rôle de l'état est de créer les conditions de développement du marché (zoning industriel, voies de communication,…) et non d'intervenir sur le marché. Les initiatives de la RW entretiennent des canards boiteux et empêchent le marché de jouer son rôle."

Dans la théorie de la compétition, les inégalités de développement sont dues aux interventions de l'appareil d'état dans le marché économique. Les interférences de l'Etat sont néfastes. La solution est ECONOMIQUE.

"La faute à la faiblesse des mouvements sociaux"

"Le mouvement syndical est faible. Il ne peut que réagir pour éviter la perte des acquis sociaux. Il n'est plus offensif mais uniquement défensif."

Dans la théorie du conflit, ce sont les conflits entre les mouvements sociaux de classe qui constituent le principe dynamique du fonctionnement des sociétés. Par exemple, revendiquer et obtenir une réduction du temps de travail sans perte de salaire, "oblige" les entrepreneurs à développer les technologies permettant de conserver la même productivité et le même taux de profit. La classe populaire revendicative stimule les gestionnaires à être créatifs pour récupérer les pertes de plus-values dues à la baisse de la production. La réponse est SOCIALE.

"La faute à la faiblesse de l'identité culturelle"

"Chaque pays, chaque région, chaque localité dispose d'un potentiel propre qu'il lui faut se réapproprier pour assurer son développement. Il n'y a pas de modèle unique. La Macdomanisation de la société tue le développement."

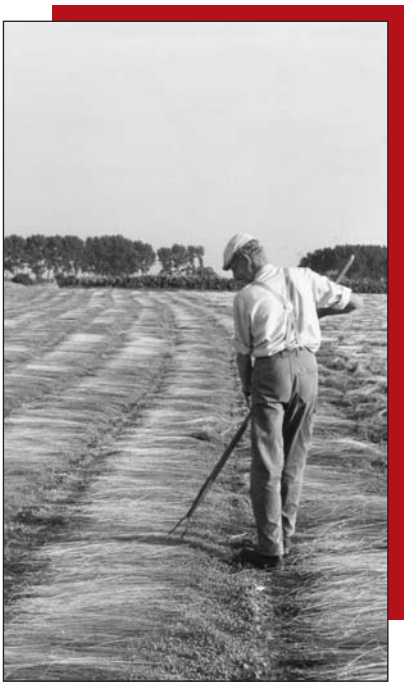

Dans la théorie des identités culturelles, il est fondamental de permettre à chaque collectivité de retrouver ses racines, de concevoir son avenir selon des conceptions et convictions qui lui sont propres,… Le mot "développement" perd ici son sens.

"Interroger les zones d'ombre"

Chaque photo ou chaque théorie du développement réduit un mécanisme complexe en quelque chose de simple susceptible d'être compris. Il s'agit bien là d'un instrument d'analyse qui ne prétend nullement apporter "la" solution et permettre ainsi d'enrayer la machine productrice d'inégalités. La mise en perspective de ces 5 modèles révèle différentes tensions à gérer dans toute initiative de développement. ■

Passé Tradition	⟷	Futur Modernité
Ouverture au monde	⟷	Protection de l'autonomie locale
Accumulation	⟷	Répartition
Etat fort	⟷	Participation démocratique

Penser globalement, agir localement

PAR MICHÈLE STESSEL, ANIMATRICE COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO,
SUR BASE D'UNE INTERVENTION DE JEAN HOUARD, PROFESSEUR À LA FOPES, DIRECTEUR DU SERVICE DES ETUDES STATISTIQUES DE LA RÉGION WALLONNE

Au cours de ces vingt dernières années, de nombreux travaux ont mis en évidence le fait que l'économie est à la fois globale et locale. Cette double dimension n'est pas neuve en elle-même - depuis longtemps, l'espace économique des entreprises dépasse leur cadre géographique - mais c'est la définition des concepts de globalisation et de localisation qui est nouvelle.

La globalisation se caractérise par l'élargissement à l'échelle mondiale non seulement des marchés, mais aussi de l'organisation de la production, de la recherche de financement, de la coopération technologique,…
Pour la localisation, la nouveauté réside dans le fait que les villes ou régions ne sont plus caractérisées par leurs ressources passives (matières premières, productions agricoles ou manufacturières), mais par des ressources spécifiques à chaque région, construites par les acteurs locaux, en fonction d'un programme de développement.

L'articulation de ces deux concepts entraîne des modifications dans la conception de l'économie locale qui ne peut plus se réduire à un système de relations internes s'ouvrant sur le monde extérieur:

- On ne peut plus confondre développement local et développement endogène;
- le concept de polarisation recouvre une nouvelle réalité.

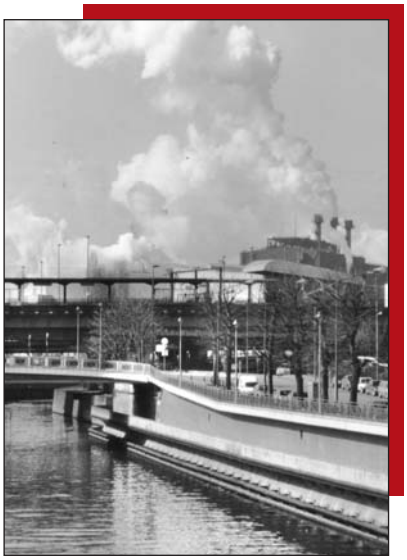

Remise en question de la théorie des districts industriels et des milieux innovateurs

Cette théorie qui conçoit l'économie locale comme un tout cohérent de relations entre les acteurs locaux (entreprises, institutions politiques, organisations professionnelles) a induit une politique de développement qui consistait à renforcer les synergies locales.

Le modèle du district s'applique à des cas bien spécifiques de systèmes locaux qui ont su mettre en œuvre un tissu de PME, un savoir-faire traditionnel et des solidarités locales. Mais il ne peut servir de modèle général au développement local qui ne se réduit pas à un agir au plan local.

De la monopolarisation à la multipolarisation

L'articulation globalisation/localisation entraîne un second changement dans la représentation de l'économie locale; elle conduit à redéfinir le concept de polarisation.

Ce concept est basé sur la notion d'un espace dominant (le centre, la métropole) et d'un espace dominé (la périphérie, l'hinterland) qui entretiennent des relations asymétriques et inégalitaires, le centre se développant au détriment de sa périphérie.

Dans ce schéma la polarisation s'inscrit dans un cadre monopolaire. La "local globalisation" conduit à la concevoir dans un cadre multipolaire: le développement économique d'une grande ville par exemple tient moins à la relation qu'elle entretient avec sa périphérie qu'à la manière dont elle s'inscrit dans un réseau de villes de même rang. Les relations dynamiques qui se tissent ont des effets positifs pour chacun des pôles du réseau
Le non-développement d'une zone périphérique vient moins de la domination du centre que de sa non-insertion ou déconnexion du réseau.

La prise en compte de cette double dimension locale/globale de développement local ne doit pas se limiter à développer les potentialités régionales, elle doit veiller à ce que les acteurs locaux puissent s'inscrire dans des réseaux interrégionaux. ■

L'inégal développement des sociétés humaines est un fait. Un fait terrifiant, et scandaleux!

Les statistiques publiées chaque année par le PNUD (Programme des Nations Unies pour de Développement) le confirment: 82,7 % des richesses du monde sont consommés par 20 % de sa population; les 20 % suivants en consomment 11,7 %, cela signifie que 60 % des humains se contentent des 5,6 % restants.

N'oublions jamais que derrière ces chiffres, il y a des hommes et des femmes qui aspirent à vivre dignement.

Le développement durable
comme concept utile pour éclairer les conditions de développement

PAR CHRISTIAN BOUCQ, ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE CIEP-ISCO
SUR BASE DE L'INTERVENTION DE MARIE-CARMEN BEX, POLITIQUE SCIENTIFIQUE FÉDÉRALE

La complexité du concept et la multiplicité des regards a donné lieu à diverses définitions du "développement durable (DD)" affiné au cours des différentes conférences internationales. Quel que soit le caractère flou des fondements théoriques et conceptuels du développement durable, il a eu le mérite de marquer un tournant décisif dans l'histoire des théories et conceptions du développement en rapport avec la population et l'environnement.

RAPPEL DES ÉTAPES AU NIVEAU INTERNATIONAL…

En 1972, la conférence de Stockholm sur l'environnement a mis en lumière les défis environnementaux auxquels ont ou auront à faire face les générations actuelles et futures. Il s'agit d'une première prise de conscience de la situation environnementale qui rajoute une dimension écologique aux débats de la Conférence de Bucarest sur la population de 1974. On commence aussi à envisager des politiques de population en accord avec les politiques de développement. Cependant, l'intégration entre les différents pôles a peu de résultats.

En 1994 a lieu la Conférence du Caire sur la population et le développement, celle-ci s'inscrivant dans la lignée du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de juin 1992. Même si au Caire, on parle encore peu d'environnement, l'intégration commence à prendre forme.
Rio débouche sur l'agenda 21 où "les stratégies nationales de développement devront impérativement prendre en compte à la fois l'augmentation de la population, l'équilibre des écosystèmes, les technologies et l'accès aux ressources".
Action 21, ce programme d'action a pour objectif de réaliser le DD au 21ème siècle. D'autres conventions y ont également été établies pour favoriser les négociations et les progrès dans des domaines tels que les changements climatiques, la biodiversité et la lutte contre la désertification.
Cela a créé une vague d'espoir et d'optimisme. Cependant, 10 ans plus tard, nous sommes toujours confrontés à une pauvreté endémique, à une dégradation de l'environnement et à des modes de vie non-durables.

Plus récemment, le Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 s'est prononcé sur un plan de mise en œuvre et un partenariat de type II (concrétisation avec partenaires). C'était une occasion de réduire le fossé entre le discours et la pratique.
Plusieurs thèmes étaient prioritaires: notamment l'eau (l'accès et la qualité), l'énergie. Deux besoins de base auxquels s'ajoutent la santé, l'agriculture et la biodiversité (pêche).
Pauvreté, développement et environnement sont étroitement liés.
On peut considérer ce sommet comme un semi-échec parce que débouchant sur peu de réalisations concrètes ou comme une semi-réussite si l'on considère que le développement durable fait partie et est fermement installé dans l'agenda global des organisations multilatérales.
En outre, chaque conférence s'appuie sur, et intègre les résultats des initiatives qui l'ont précédée, et prépare à son tour ceux qui vont suivre.
De plus en plus, la société civile (ONG's, associations mais aussi le monde des entreprises…) se fait entendre lors de ces sommets mondiaux.

… ET AU NIVEAU EUROPÉEN

Au niveau de la politique européenne en la matière, une stratégie du développement durable a été adoptée et a marqué une évolution importante en 2001. Cela a été fait lors du Sommet européen de Göteborg. Chaque année, un rapport de synthèse sur les progrès réalisés en la matière est présenté lors du Sommet de printemps. Ce rapport se base sur une série d'indicateurs relatifs aux aspects sociaux, économiques et environnementaux. Cette stratégie de DD est à mener à travers l'ensemble des politiques sectorielles européennes.

Le DD met l'accent sur la nécessité de prendre en considération les diverses temporalités (économique, sociale, écologique, politique…) et les conflits posés par leur articulation. Il convient également d'aborder les problèmes sur plusieurs échelles spatiales (international, national, local…) et de mettre l'accent sur l'aspect participatif (plus forte participation des citoyens et prise en considération de la diversité des acteurs et des conflits de valeurs).

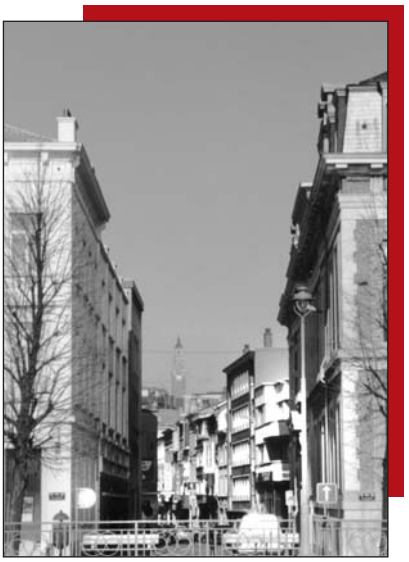

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le concept de développement régional est lié bien entendu à celui de croissance régionale mais ne peut se limiter à l'analyse de l'évolution d'une région à travers des indicateurs économiques et seulement quantitatifs (productivité, revenu).

Même si la contrainte économique est forte car elle permet de dégager les moyens financiers nécessaires à son développement, le développement d'une région va s'appréhender dans ses différentes dimensions, économique, sociale et environnementale.

En outre, il faudra aussi analyser les facteurs et mécanismes à la base des disparités régionales, voir les liens d'interdépendance entre régions ainsi que les instruments dont disposent les pouvoirs publics pour promouvoir la collaboration entre régions.

Tout comme le DD, le développement régional dépend d'une multiplicité de facteurs mixés entre eux. C'est ainsi par exemple qu'une aide accordée doit pouvoir contribuer au renforcement de la dynamique spatiale dans son ensemble et pas seulement à la création d'emplois ou à la réalisation d'investissements isolés, sous peine de voir les bénéfices de la

politique annulés par les conséquences négatives sur le résultat d'autres politiques ou domaines.

Efforts entrepris au niveau belge en politiques de développement durable

La loi du 5 mai 1997 met en œuvre différents outils:

- Un Plan fédéral de développement durable à établir tous les quatre ans. Le premier a eu lieu en 2000 (jusque 2004). Le deuxième plan DD est actuellement en préparation. La consultation publique a débuté le 15 février et se terminera le 14 mai 2004. (Un bel objet de travail de groupe à l'ISCO!)
- Un rapport fédéral de DD à faire tous les deux ans
- La mise en place de la CIDD (organe de concertation interdépartemental concernant le développement durable).
- La création du CFDD
- Un appui scientifique

Création en 2002 du SPP Développement durable

Le souhait d'une meilleure connaissance de ces problématiques touchant au développement durable de nos sociétés et la nécessité qu'avait la Belgique d'acquérir une expertise scientifique dans ces domaines ont mené à la mise en œuvre du premier "Plan d'appui scientifique à une politique de développement durable" en 1996. Ces services ont pour mission de subsidier et de coordonner les recherches scientifiques au niveau fédéral, en l'occurrence dans le domaine du DDPADD II: deux volets complémentaires constituent dès lors le plan: un volet "modes de production et de consommation durables" et un volet "global change, écosystèmes et biodiversité" [1]. ■

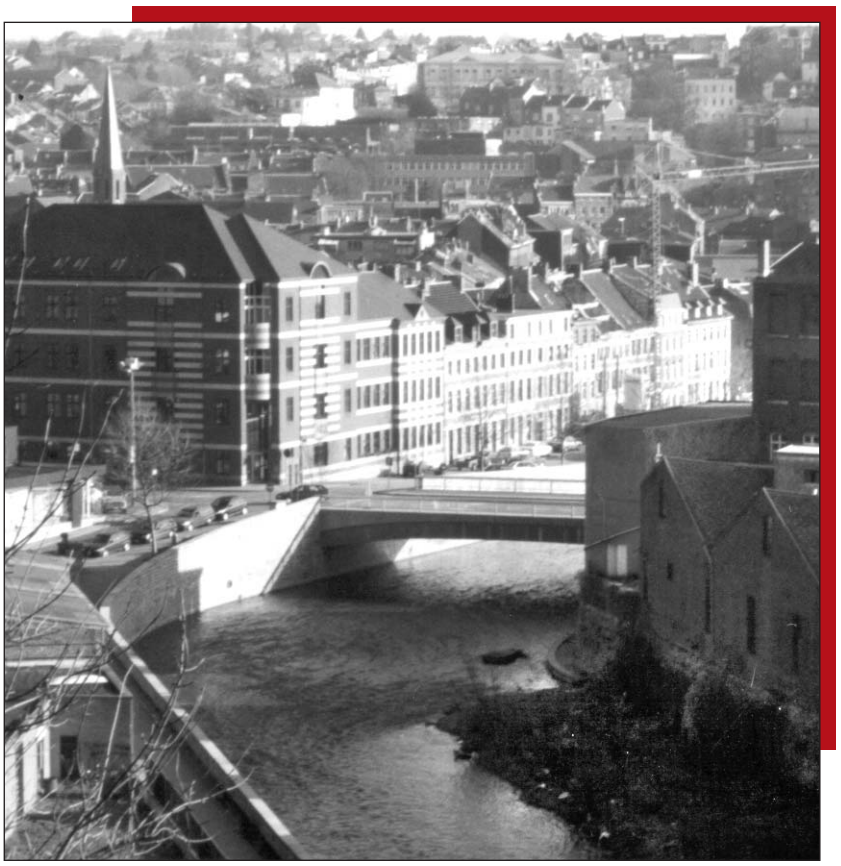

Références

- Aknin A., Froger G., Géronimi V., Méral P., Schembri P., "Environnement et développement - quelques réflexions autour du concept de Développement durable", GEMDEV/C3ED, paru dans "Développement durable? Doctrines, pratiques, évaluations", J.Y. Martin, IRD Editions, 2002, pp51-71.
- Bourdeau P., "Intégrer les recherches en environnement et en développement durable des territoires" in "Le développement durable des territoires", éd. par C. Vandermotten, Editions de l'Université libre de Bruxelles, pp185-192.
- Brück L., Mérenne-Schoumaker B., "Le développement durable: comprendre pour agir" & "Le développement durable: tes premiers pas", éd. par le SPP Politique scientifique, 2002, 34pp.
- Capron H., "Aides publiques, infrastructures et développement régional" in "Le développement durable des territoires", éd. par C. Vandermotten, Editions de l'Université libre de Bruxelles, pp67-84.
- Commission Interdépartementale développement durable (CIDD), "Avant-projet de Plan fédéral en matière de développement durable. 2004-2008", 128pp.
- Mohamed Mazouz, "Un certain retour sur la problématique population et développement", FNUAP, communication Chaire Quetelet 2000, 32pp

Contacts

Plan d'appui scientifique à une politique de développement durable I et II
Départment des Programmes de recherche
SPP Politique scientifique
Rue de la Science, 8 - 1000 Bruxelles
Tél: 02/238.34.11 - www.belspo.be

1 Global Change
Qu'est-ce qu'on entend par le Changement global? Fait référence aux changements dans la composition de l'atmosphère, aux modifications des systèmes biologiques, géologiques et hydrologiques.
Ces changements apparaissent soit localement avec des conséquences mondiales (déboisement, désertification, ...) soit mondialement avec des effets au niveau local et/ou global (notamment un effet de serre renforcé, l'amincissement de la couche d'ozone (stratosphérique),...
Les phénomènes de climat et de changement global sont extrêmement complexes et encore mal connus aujourd'hui. Bon nombre d'incertitudes subsistent (importance des problèmes, de leurs conséquences, quant à la participation réelle de l'homme dans les problèmes...). Un des buts de la recherche est de parvenir à réduire ces incertitudes par une meilleure compréhension de l'évolution du système climat, des processus et de la composition de l'atmosphère et des interactions entre le climat et le milieu naturel: écosystèmes terrestres et cycles hydrologiques.

Le CAW(A): un projet de développement régional?

PAR CHRISTIAN PIRET
SUR BASE DE L'INTERVENTION
DE MARC INSTALLÉ,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU
CONSEIL ECONOMIQUES ET SOCIAL DE
LA RÉGION WALLONNE (CESRW)
ET ANCIEN FORMATEUR ISCO

En janvier 2000, le Gouvernement wallon adoptait le "Contrat d'avenir pour la Wallonie (CAW)". L'intention était de proposer un projet wallon mobilisateur, fixant des objectifs prioritaires à l'horizon 2010 (dépassant donc le cadre d'une législature). Le contrat implique à la fois une démarche, l'association de groupes et de personnes et un contenu, des objectifs, le tout pour le développement de la Wallonie.

CAW KES SE KSA?

En quoi consistait ce CAW? L'intention était de faire bien autre chose qu'une déclaration gouvernementale: il s'agissait de proposer aux wallons un projet mobilisateur; toutes sortes de démarches étaient donc prévues pour consulter les gens dans les localités et pour les associer au contenu du projet; l'approche se voulait ciblée, en définissant quelques priorités fortes. L'horizon de l'action débordait une législature et était fixé à 2010. La mise en œuvre associait de nombreux acteurs, le monde politique, économique, social, associatif. Une évaluation était prévue par un consultant externe et par le Gouvernement lui-même.

Quant au projet lui-même, il fixait des objectifs quantitatifs: améliorer le taux d'emploi wallon et le Produit intérieur brut par habitant, des objectifs économiques assez classiques (augmenter les exportations, les investissements, la recherche développement) et un autre contraint par des décisions extérieures (diminuer la pollution selon les normes de Kyoto). Des objectifs qualitatifs étaient aussi assignés: à noter parmi ceux-ci que l'objectif de "progrès social" disparaît pour faire place à la "cohésion sociale" selon un jargon européen privilégiant l'intégration

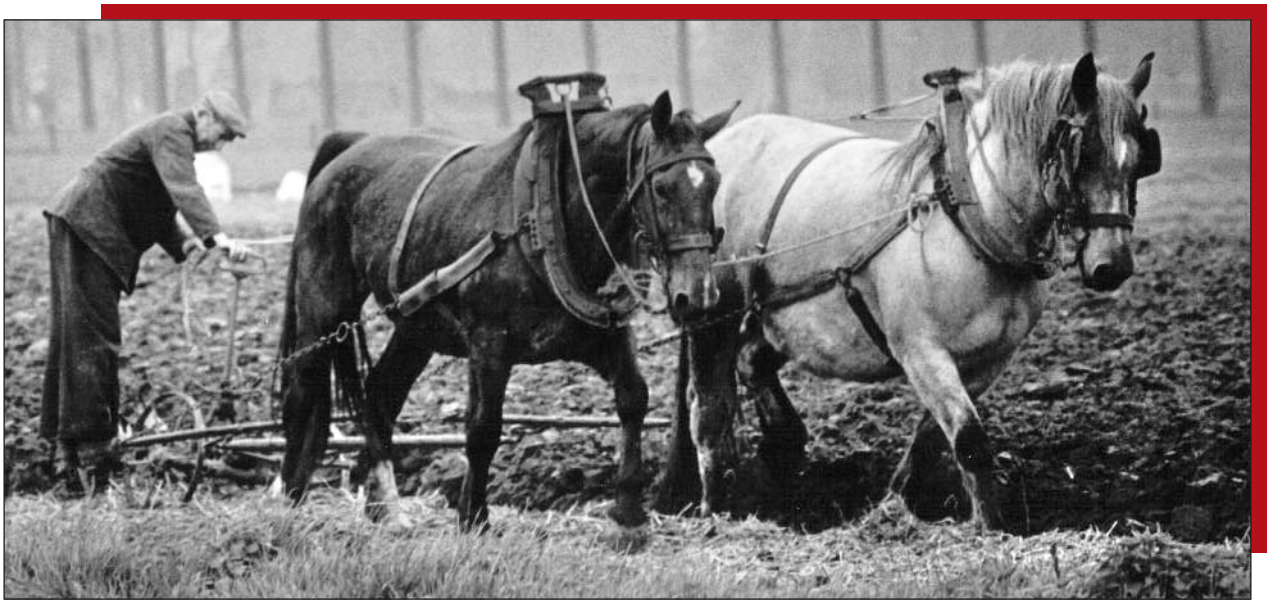

et l'adaptation plutôt que les conquêtes sociales… Au total, 4 grandes priorités étaient fixées: le développement des PME et des TPE ("Toutes Petites Entreprises"), le soutien des arrondissements aidés par l'Europe, les jeunes et la société de connaissance. Ce projet était précisément explicité en 10 principes d'action, 20 groupes de mesure et 70 mesures précises.

Ne pas oublier les partenaires sociaux

Sans entrer dans les détails de ce plan, mettons en exergue deux questions cruciales. La première concerne la démarche, à savoir l'intention apparemment louable d'aller plus loin que le Gouvernement et le Parlement et de rencontrer la "société civile". Ce dernier concept reste, dans les milieux politiques, encore relativement flou et oppose une conception libérale et une conception institutionnelle. Dans la conception libérale, la représentation politique se fait par les élus, lesquels rencontrent et consultent directement le citoyen; l'enquête sur les services publics qui a donné lieu à la (défunte) réforme Copernic en est un exemple. Cela peut prendre d'autres formes plus modernes, comme l'organisation de "Panels de citoyens" où l'on choisit aléatoirement des personnes pour les instruire des éléments d'un débat pour ensuite les consulter. De telles démarches ont l'intérêt d'élargir la consultation à des personnes qui, sans cela, ne pourraient s'exprimer. Mais elles créent un flou quant à leur caractère représentatif et court-circuitent l'action soutenue, permanente, d'associations qui organisent les débats sur les mêmes sujets depuis des années…

Dans la conception institutionnelle, la société civile est représentée par les grandes organisations sociales, et via les institutions de concertation et de consultation reconnues comme telles. Cela a évidemment l'avantage que ces organisations produisent en principe des points de vue et des avis qui sont les résultats de débats et d'arbitrages réalisés en leur sein, selon des procédures précises, en tenant compte de l'importance numérique des personnes consultées. Mais on ne peut garantir que, via ces institutions, les points de vue minoritaires, ou plus simplement les situations minoritaires, ont pu s'exprimer.

La démarche du Gouvernement wallon semble avoir privilégié ce qui est appelé ici une démarche libérale, ce qui apparaît clairement dans l'avis du CESRW (Conseil Economique et Social de la région Wallonne) qui, après l'évaluation du CAW en 2002, a demandé une concertation avec les interlocuteurs sociaux, et donc… avec le CESRW.

Quand les urgences rattrapent les priorités

L'autre question cruciale concerne les priorités. A première vue, le CAW apparaît relever d'une démarche rationnelle, assimilable à de la gestion par objectifs: on détermine des objectifs, des priorités, des mesures, et un effort de quantification est fait. Un processus d'évaluation est mis en œuvre. A sa suite, le contrat d'Avenir Wallon Actualisé (CAWA) retient 20 mesures, dont un certain nombre sont quantifiées. Il y a donc un souci honorable de "se coincer", de sortir du flou et des grandes déclarations, et de s'assurer ainsi de progrès contrôlable par rapport aux objectifs assignés. On croirait lire un beau livre sur la gestion par objectifs, comprenant tous les chapitres agencés bien logiquement avec des principes de gestion adéquats.

Mais qu'apprend-t-on? Que la politique ne peut échapper à la politique! C'est ainsi que la fixation des objectifs n'est pas le résultat d'une délibération sur ce qui devrait être essentiel au développement de la Wallonie, mais est le résultat des équilibres entre les partis de la coalition: des mesures pour les créations d'entreprises pour les libéraux, des mesures "vertes" et sociales pour les Ecolos, des mesures pour la formation et l'emploi pour les socialistes. Ceci n'est pas en soi une critique, mais simplement le rappel qu'une démarche purement technologique, en politique, n'est pas possible!

L'émergence du politique apparaît surtout dans l'analyse des priorités réelles des dépenses réalisées ces dernières années. Faute de moyens réellement importants, les marges de manœuvres ont été utilisées non pas pour les 70 mesures du CAW ou les 20 objectifs du CAWA, mais pour répondre à trois questions urgentes: le déficit de l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées), la revalorisation des barèmes dans le secteur non marchand et les TEC. En constatant cela, on peut d'ailleurs être heureux que le politique resurgisse et dérange un peu le bel agencement du CAW-CAWA! Et ceci nous ramène à la première question: n'est-ce pas faute d'une réelle consultation - concertation de tous les acteurs concernés que de telles résurgences n'ont pas été prévues, et qu'on a cru pouvoir réaliser un projet qui n'a pas pu, en réalité, se concrétiser?

En croisant cette question avec les analyses des différents modèles de développement proposés par G. Bajoit dans l'article qui précède, ne pourrait-on pas voir là un beau conflit entre le modèle qui privilégie la voie de la modernisation et le modèle qui privilégie la voie du conflit, le modèle qui privilégie le rôle des Elites modernisatrices (technocrates?) et le modèle qui privilégie le rôle des Elites sociales? ■

Les pieds sur le terrain

PAR PIERRE CHAIDRON,
MILITANT CSC

LE PROJET DE FORMATION ISCO À PERWEZ EN BRABANT WALLON S'INSCRIT DANS LES DÉBATS ET LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION. UNE EXPÉRIENCE ORIGINALE OÙ DES ACTEURS LOCAUX SONT IMPLIQUÉS

Comme il en existe déjà dans d'autres parties du Brabant wallon, l'année 2003 a vu naître à Perwez un groupe de formation ISCO en sciences sociales du travail. Le slogan de ce projet original "Vivre le développement, plutôt que de le subir" reflète bien la volonté des initiateurs: inscrire la démarche dans la volonté de participer à la transformation économique de l'Est du Brabant wallon et être un outil d'analyse pour aider au développement local. La CSC et le MOC ayant toujours exprimé leur volonté de développer une dynamique d'action locale dans l'Est du Brabant wallon, ces deux initiatives se rejoignent en un partenariat actif pouvant s'enrichir mutuellement.

En collaboration avec le MOC, la CSC a mis en place depuis plus de deux ans dans cette région du Brabant wallon un groupe de réflexion. Ce groupe réunit des militants, des acteurs locaux des milieux associatifs et du monde agricole et des travailleurs. Il a la volonté d'être reconnu comme interlocuteur incontournable dans les discussions relatives au développement économique de la région.

Cette partie de la province essentiellement agricole connaît depuis toujours un retard de développement économique; il y existe un chômage structurel important et de nombreux habitants de la région sont obligés de rechercher du travail vers d'autres pôles de développements comme Namur, Gembloux, Wavre/Louvain-la-Neuve et même Tirlemont en Flandre. La Région est confrontée aujourd'hui à des tentatives de développements dans le cadre de nouveaux zonings industriels notamment près de Jodoigne. Par ailleurs, des projets financés par l'Union Européenne sont convoités par les "politiques" et le choix des projets ne répond pas nécessairement à l'intérêt général des citoyens qui ne sont que rarement consultés à ce sujet. De plus, ils devraient être mieux ancrés dans la réalité régionale.

Aujourd'hui, le vrai développement est un développement global intégré qui doit prendre en compte les enjeux importants de la région: le logement, les déplacements, la promotion sociale et l'environnement. On peut craindre un développement basé principalement sur des choix sous-régionaux uniquement électoralistes.

Devant ces enjeux importants pour la région, la création à Perwez d'un groupe ISCO vient bien à point et peut apporter aux acteurs de terrain et aux militants des éléments de réflexion pouvant alimenter le débat actuel sur le développement économique de la Province.

Ainsi, en plus des cours classiques d'économie, d'histoire et de sociologie, les initiateurs du groupe ont prévu une part importante de cours relatifs au développement régional. Ces cours seront alimentés en partie par les informations et les éléments déjà connus au niveau des groupes locaux de la CSC. De même, le Conseil élargi de classe (CEC) peut recevoir des représentants du groupe de réflexion de la CSC afin qu'ils puissent les guider dans les orientations à prendre dans la formation au sujet du développement régional.

Il est souhaitable que les étudiants se rendent sur le terrain afin de mieux saisir et comprendre les enjeux locaux. Ils pourront ainsi entrer en contact avec les entreprises locales, les administrations communales et le monde agricole.

Le but à atteindre est de rencontrer les réelles préoccupations des habitants de la région et obliger les décideurs politiques et économiques à faire des choix autres que ceux basés uniquement sur le profit. Le groupe ISCO de Perwez, en collaboration avec la CSC, peut donner les impulsions nécessaires pour atteindre dans la province un développement basé sur une économique durable.

On peut espérer que ce but, cet idéal, cette utopie peut-être, verra un début de concrétisation grâce aux efforts des militants locaux conjugués avec le travail et la réflexion des formateurs et des étudiants de l'ISCO de Perwez. Souhaitons-leur qu'un jour ils soient les acteurs économiques de cette région où il soutiendront un développement à l'échelle humaine. ■

Dessine-moi ton quartier

PAR THIERRY SAMAIN,
FORMATEUR ISCO

UNE DOUZAINE D'ÉTUDIANTS EN 1ÈRE ANNÉE ISCO DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL À BRUXELLES VOIENT APPARAÎTRE DANS LEUR GRILLE HORAIRE LE MOT ÉTRANGE D'INTERDISCIPLINARITÉ. COMME TOUTES LES AUTRES DISCIPLINES, TOUS LES AUTRES COURS, UN CERTAIN NOMBRE D'HEURES LUI SONT ATTRIBUÉES ET UN FORMATEUR EST ENGAGÉ. MAIS S'AGIT-IL VRAIMENT D'UN COURS OU PLUTÔT D'UN ATELIER, D'UNE DÉMARCHE, D'UN ÉTAT D'ESPRIT À ACQUÉRIR?

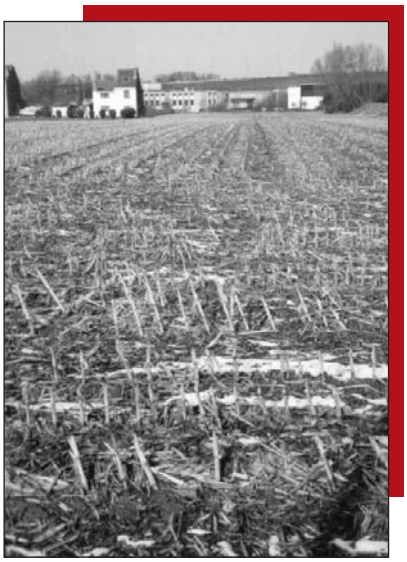

Le postulat est de proposer aux étudiants des moyens pour établir des liens entre les différents apports des sciences pratiquées dans la formation. C'est comme un paradoxe: après avoir saucissonné le temps en matières comme dans de nombreuses formations, avec des pédagogues tous plus spécialisés les uns que les autres dans leur domaine, la nécessité de relier tous les éléments de la formation se fait sentir. A l'ISCO, le travail en équipe pédagogique est une longue pratique, témoin de cette volonté de cohérence et d'intégration des savoirs et des pratiques. Néanmoins, les étudiants restent les seuls à assister à l'ensemble des cours et à tenter d'en faire la synthèse.

Je considère ce moment de travail comme une sorte d'électrochoc, de déclencheur dans le parcours des étudiants, d'où l'intérêt de le placer en première année. Mais de quoi s'agit-il et qu'y fait-on?

REGARDS CROISÉS

Le groupe d'étudiants se retrouve dans la position d'une équipe de recherche en sciences humaines, c'est-à-dire que les critères de fonctionnement, le cheminement et les exigences de résultat sont communs à chaque membre du groupe. L'objet d'étude est le quartier, un quartier choisi par l'étudiant, qui sera souvent son quartier de vie pour des raisons de facilité et d'intérêt. La méthode proposée repose sur l'observation participante, technique anthropologique, qui consiste à regarder l'espace étudié, à différents moments de la journée, de la semaine, pour en capter à la fois la structure et la dynamique. L'outil de référence est le carnet de bord qui représente l'instrument de recueil des observations et des impressions et pistes d'analyses.

Les séances de cours consistent à présenter le projet, à en expliquer les consignes, les limites. Mais, rapidement le temps est consacré à mesurer l'état d'avancement des recherches de chacun et à faire profiter les autres de ses acquis et de ses difficultés. Concrètement, la définition du quartier, sa délimitation la plus restreinte possible est la première tâche, avec une tendance générale à vouloir travailler un trop grand espace, histoire d'être sûr d'avoir assez de matière à traiter.

L'observation proprement dite ne s'improvise pas: il s'agit d'une technique qui ne laisse rien au hasard, qui permet de prendre en compte même ce qui apparaît comme banal à première vue. La plupart des étudiants, pour être rassurés, ont fait appel à d'autres sources de documentation comme les services communaux, des brochures du monde associatif, des interviews de personnes-ressources.

ANALYSE ET MARCHE À PIEDS

Deux résultats sont attendus à l'issue de cet atelier: une présentation orale du quartier et une analyse de ses différentes dimensions qui prendra la forme du mini-mémoire. La présentation du quartier se déroulera au cours d'une journée, le dimanche 21 mars, au cours de laquelle chaque étudiant dispose d'une demi-heure pour nous faire approcher l'essence de son quartier et il doit donc préparer l'itinéraire de ce parcours, mesurer le temps et choisir ce qu'il y de plus pertinent à montrer. Cette visite s'adresse au groupe des étudiants, au formateur et à toute l'équipe pédagogique et

nous fera accomplir une belle boucle à travers la région bruxelloise.

L'analyse des différentes dimensions du quartier consiste à recueillir des données concernant la population, l'histoire, l'économie, la géographie, le monde associatif, le développement régional ainsi que l'anthropologie du quartier. Le travail en atelier va permettre à chaque étudiant de classer les informations récoltées à l'intérieur de ces différentes dimensions. Ensuite chacun déterminera, à l'intérieur de son espace étudié, la ou les dimensions dominantes et justifiera son choix par des exemples concrets. Enfin, les impressions personnelles recueillies tout au long des nombreuses observations ainsi que les difficultés et découvertes rencontrées au cours de la démarche seront présentées en fin du travail rédactionnel.
Il s'agit d'une expérience qui repose sur la créativité de chacun ainsi que sur la dynamique du groupe. Les résultats attendus sont deux productions individuelles, orale et écrite, qui se construisent pour chaque participant par son investissement personnel, les échanges en séances d'ateliers, ainsi que l'apport du formateur au niveau méthodologique, des outils de recueils d'information et des grilles d'analyse.

Ce travail progressif en équipe me fait songer à deux postulats: "Un groupe est plus que l'addition de ses membres" et "L'autre est source de savoir". ■

Quelle est l'influence d'une équipe pluridisciplinaire dans la prévention des risques de prématurité auprès des personnes défavorisées?

PAR BÉATRICE SIMÉON ET DAVID DUPIRE,
ÉTUDIANTS ISCO
CHARLEROI-LA LOUVIÈRE
EFS 2000-2003

La petite enfance a toujours représenté un grand intérêt pour nous. D'une part, Béatrice a été interpellée par son gynécologue, très soucieux des problèmes liés au taux élevé de la prématurité au sein de l'hôpital où il professait à Charleroi. D'autre part, David, tout récemment papa pour la 2ème fois a rencontré pas mal de soucis au sein du service de néo-natalité de l'hôpital où sa fille est née.

La collaboration pour la réalisation du mémoire, la complémentarité de nos tâches pour ce faire étaient évidentes. Nous n'avons aucun regret à cela, bien au contraire.

QUAND POUVONS-NOUS DIRE QU'UN ENFANT EST "PRÉMATURÉ"?

S'il naît avant la 37ème semaine, nous parlerons de petite prématurité sans soins spécifiques. S'il naît à partir de la 35ème semaine, quelques risques sont à craindre.

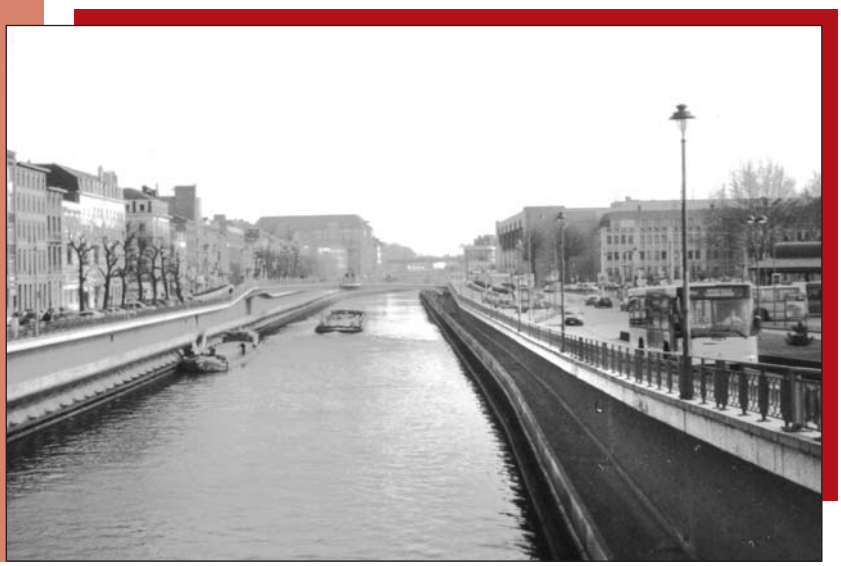

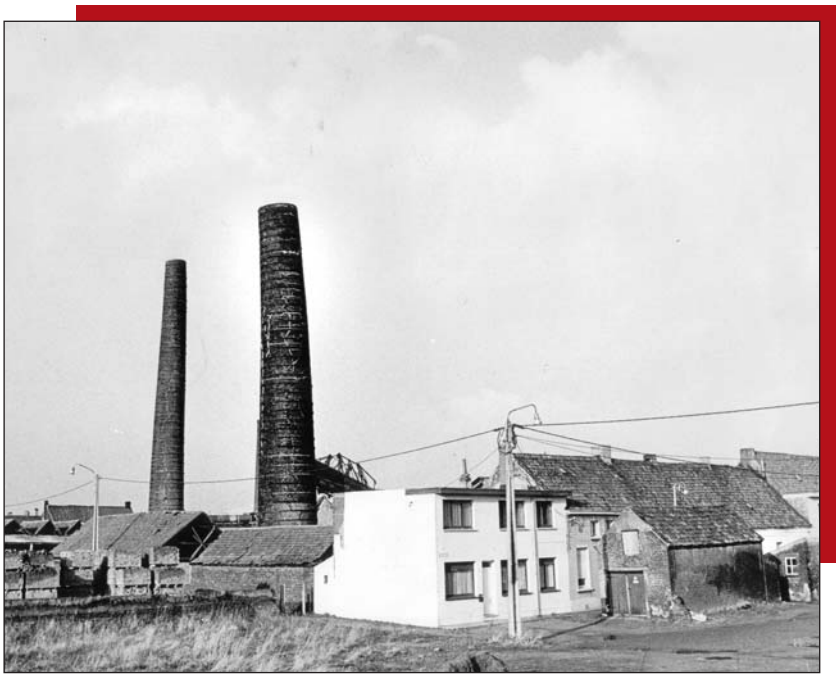

S'il naît avant la 35ème semaine, très souvent, il y a recours aux service de néo-natalité.

Nous avons tous deux privilégié le travail sur le terrain et avons rencontré des membres du personnel de deux organismes que nous décrirons ci-après.
Nous avons étudié trois projets.

L'asbl Echoline (fondée par le gynécologue cité ci-dessus en 1998) comporte deux accoucheuses et deux psychologues dans la ville de Charleroi. Cette équipe travaille de concert en toutes circonstances. Grâce à cette collaboration, les problèmes médicaux et psychologiques sont pris en compte et permettent de mener la grossesse pratiquement à son terme. Cette association se fait connaître par publicité auprès du CPAS, des hôpitaux, de centres d'entraide, d'info drogues… Les futures mamans sont essentiellement belges, très défavorisées, droguées, alcooliques…
L'analyse des travaux réalisés par l'équipe soignante démontre une réduction importante des risques de prématurité, ce qui revient à dire que les mamans parviennent à mettre au monde leur bébé dans les meilleures conditions possibles et que le coût pour la société se voit tout à fait réduit car il faut préciser que le prix moyen d'une hospitalisation prématurée varie de 12 400 euros (naissance à 35 semaines) à 67 000 euros (naissance entre 23 et 25 semaines).

Le deuxième projet s'est consacré aux consultations prénatales de l'ONE dans la région de Charleroi, fondée juste après la première guerre mondiale par un groupe de dames aisées bénévoles.
Une travailleuse au sein de Vie féminine a répondu à nos différentes questions concernant la manière d'agir dans ces consultations.
L'équipe soignante est composée de TMS (trav.méd.soc.), de médecins et de travailleurs bénévoles. L'entrée est proposée à toute personne souhaitant une aide durant sa grossesse. 20 à 25% des futures mamans en Communauté française fréquentent ces consultations. Il s'agit de personnes assez défavorisées (mais pas uniquement) et de personnes étrangères également (préférant un médecin féminin). Ces consultations se pratiquent en maison de quartier et en centres hospitaliers. Les TMS peuvent tenter de mettre en ordre leurs soucis autres que médicaux (mutuelle, allocations de chômage en retard,…).

Les bénévoles sont très efficaces également pour un soutien moral.

Retenons que ces consultations sont très utiles mais que le service psychologique représente un manque important face à certaines demandes.

Le 3ème projet est tiré d'un ouvrage français “Les mères vulnérables” de Françoise Molénat. Cette pédopsychiatre exerce dans un hôpital de Montpellier et met en avant l'importance d'une équipe pluridisciplinaire afin d'éviter le plus possible les problèmes de prématurités auprès de personnes très vulnérables. Elle nous cite beaucoup d'exemples pour illustrer son affirmation et il est certain que cet ouvrage vérifie au mieux notre question de départ. Les médecins, les travailleurs sociaux ainsi que les psychologues travaillent grâce à leurs relais. Ils dirigent les patientes auprès du confrère le plus adéquat suivant les cas décelés. Cela évite une surcharge de travail pour chaque acteur et permet un contact idéal pour les futures mamans.

Notre conclusion générale précise bien que les risques de prématurités se réduisent un maximum dans le cas du recours à une équipe pluridisciplinaire.
Nous lançons des pistes d'action concrètes au sein de notre activité professionnelle à tous deux qui se situent au niveau du Forem, à savoir tenter de déceler un problème auprès d'une demandeuse d'emploi et de l'aiguiller vers l'association adéquate. ■

Le Service public du 21ème siècle, parent pauvre ou acteur incontournable? La mondialisation appliquée aux services publics

PAR JEAN-MARC DEBLANDER,
ÉTUDIANT ISCO CHARLEROI AG
1996-2000

La question de départ de mon mémoire était de savoir: quel rôle serait encore dévolu aux services publics dans la société mondialisée du 21ème siècle? Quels sont les avantages et les inconvénients pour les usagers et les travailleurs du secteur public? Etant travailleur et délégué syndical dans un service public tout en étant également un usager, cette problématique me tient particulièrement à cœur.

J'ai pris comme hypothèse de départ que l'on assistait à une privatisation accrue du secteur public. Après avoir défini les différents concepts (tel que service public, mondialisation et ses moyens), je me suis attaché à voir, au travers de deux exemples que sont l'AGCS et la réforme "Copernic", si l'on assistait réellement à une privatisation accrue. Je suis arrivé à la conclusion que c'est véritablement le cas. Je me suis alors posé la question de savoir si la privatisation était intéressante pour les usagers et les travailleurs du secteur public. Pour le vérifier, j'ai dans la seconde partie, pris l'exemple de la gestion de l'eau. J'ai employé toute une série d'indicateurs aussi bien pour les usagers (prix de l'eau, pourcentage de raccordements, pourcentage de perte d'usage, qualité de l'eau) que pour les travailleurs (volume de l'emploi, qualité de l'emploi, statut des travailleurs, niveau et disparité des salaires, durée du travail, conditions de travail et relations professionnelles). En fin de compte, il en ressort que la privatisation n'est pas souhaitable, que l'on soit usager ou travailleur du service public.

L'avenir du secteur public n'apparaît pas brillant si on continue dans la tendance actuelle. Il ne restera de public que les pans de service que le privé ne trouvera pas rentables et que les pouvoirs publics devront continuer à assurer.

Les solutions envisageables doivent être appliquées à trois niveaux: international, national et local.
Au plan international, il existe, face à la pensée unique ultra-libérale, des alternatives crédibles se situant dans le domaine des régulations. La mise en œuvre de ces alternatives dépendra bien évidemment du rapport de force que les partisans d'une altermondialisation parviendront à réaliser. Au plan national, il faut faire pression sur le gouvernement afin qu'au plan international il défende notre modèle social et que chez nous il réinvestisse dans ses services publics en leur redonnant leur rôle de réducteur des inégalités sociales. Comme on le remarque, l'avenir du secteur public et par delà, l'avenir de notre modèle social dépendra de choix idéologiques. Au plan local, il faut donc prendre son bâton de pélerin et tenter de convaincre un maximum de gens de la nécessité, dans un souci d'égalité, de maintenir des services publics forts et de qualité. ■

Le Monde selon les femmes fête ses dix ans!

Dix années de féminisme et d'altermondialisme, à l'écoute des femmes du Sud et des femmes migrantes. Parce qu'au Sud comme au Nord, plus de solidarité et plus d'égalité entre les femmes et les hommes, c'est possible!

Depuis sa création, le Monde selon les femmes s'est fait peu à peu une place importante dans le monde des Organisations non gouvernementales (ONG) et des associations de femmes: rencontres interculturelles, organisation du 8 mars (journée internationale des femmes), conférences, spectacles, formations en genre, partenariat avec des organisations de femmes d'Afrique et d'Amérique latine, édition de récits croisés de femmes du Sud et du Nord (revue Palabras), création d'outils pédagogiques, participation dynamique à la Marche mondiale des femmes et actions auprès du monde politique. Le 6 mars au Flagey, c'était la fête pour rappeler tout ça en musique, en peinture, en slogans, avec la présence d'invitées du Sud mais aussi d'artistes et d'écrivaines parce que le monde change aussi par la culture. Un enthousiasme communicateur pour les 300 personnes présentes. ■

Monde selon les femmes: 18, rue de la Sablonnière à 1000 Bruxelles
Tél: +32 2 223.05.12
Fax: +32 2 223.15.12
www.mondefemmes.org

Pour les associations, pour les étudiante-es et profs ISCO, voici quelques services que l'on peut trouver au Monde selon les femmes en y passant ou sur son site internet (www.mondefemmes.org): publications genre et développement, outils pédagogiques sur l'égalité entre les femmes et les hommes, bibliothèque et base de données, animation et formations en genre, évaluation.

Campagne d'animation politique du MOC en vue des élections régionales et européennes de 2004

"Du souffle pour l'égalité"

Le 13 juin prochain, un nouveau rendez-vous électoral est fixé. Les régions, les Communautés et le Parlement européen: trois en un! Mais un bouquet d'enjeux concrets et importants. Si les médias, radios et télévisions en tête, font souvent la part belle aux décisions du Gouvernement fédéral, les Régions et la Communauté sont pourtant chargées de gérer des matières très importantes pour la vie quotidienne de chacun-e- d'entre nous. Elles sont amenées à apporter des réponses à de nombreux besoins sociaux, comme par exemple, le logement, l'emploi, les personnes handicapées, les personnes âgées ou encore l'éducation, l'accueil de la petite enfance et la culture. Quant à l'Europe, on semble en faire peu de cas. L'électeur se sent souvent peu concerné par une institution qui apparaît bien éloignée de ses préoccupations quotidiennes. Et, pourtant, sait-on que des questions comme l'avenir des services publics ou collectifs, auxquels nos avons affaire chaque jour, est en grande partie lié aux décisions européennes? Que les marges dont disposent les autorités publiques sont très largement conditionnées par le cadre européen? Dans les deux cas, les résultats de ce prochain scrutin auront des conséquences directes sur la vie de chacun-e-. À nous de faire en sorte qu'un vent d'égalité souffle sur les prochaines assemblées parlementaires et les prochains gouvernement! C'est dans cette perspective que le MOC vient de publier, dans le cadre de sa campagne d'animation politique, un dossier d'information et de sensibilisation. Ce dossier est double. D'une part, 13 fiches thématiques dressent une évaluation de l'actuelle et finissante législature en veillant à mettre en lumière les questions essentielles que posent les scrutins de juin prochain. D'autre part, chaque fiche est accompagnée d'un outil d'animation destiné à favoriser la participation et le débat. Ce dossier est disponible auprès de votre secrétariat régional. Elles sont également téléchargeables sur le site: www.moc.be. ■

Histoire des étrangers… et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours

Sous la direction d'Anne Morelli

La population de l'actuelle Belgique est métissée dès ses origines. Depuis la préhistoire, des vagues de peuplement se sont entrecroisées sur notre étroit territoire, aux frontières longtemps floues et perméables. Les "Belges de souche" sont en réalité les métis de ces différentes strates.

Gaulois, Germains, Romains, Francs, Juifs, Français, Allemands, Polonais, Italiens, Grecs, Espagnols, Portugais, Maghrébins, Congolais… se sont succédés tour à tour.

Plus de vingt historiens retracent ici les apports successifs, tout au long de notre histoire, de ces populations "venues d'ailleurs".

Ils analysent le vécu de ces femmes et de ces hommes qui ont souvent quitté des situations de misère ou d'oppression, ont voyagé, passé des frontières, se sont entassés, séparés, ont travaillé dur, ont été incompris, ont espéré, changé de langue, ont survécu.

Mais aussi des "étrangers" qui se sont organisés, ont changé de travail, ont grimpé l'échelle sociale et ont - avec leurs mains et leur intelligence - construit la Belgique.

La première édition de cet ouvrage avait obtenu en 1992 le prix de la Communauté française comme meilleur ouvrage de vulgarisation.

Cette nouvelle édition est remaniée, mise à jour selon les nouveautés de la recherche et augmentée de plusieurs chapitres entièrement inédits. ■

Editions Couleur Livres, 416 pages, prix public: 30 euros. Couleur Livres (Vista/EVO): rue Lebeau 4 à 6000 Charleroi. Tél. et fax: 071/32.63.22. Courriel: couleurlivres@skynet.be. Site: www.couleurlivres.be

"La fille aux mille rêves"

Premier prix 2004 du JEP (Jeunesse - Education permanente) de la Communauté française

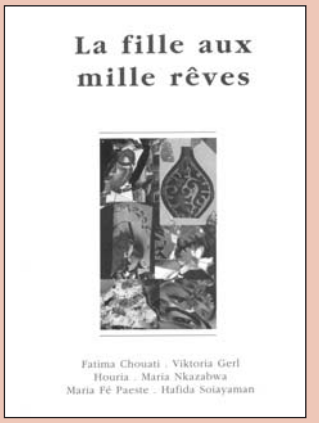

"La fille aux mille rêves" est le résultat de l'aventure peu banale de femmes d'origine immigrée ne maîtrisant pas bien le français écrit. Et pourtant, elles ont… écrit un livre!

Six histoires en forme de contes fantastiques, contes légers, colorés, qui ont pris racine dans une terre souvent dure et difficile.

Ils parlent de voyages, entrepris par des femmes en quête d'émancipation, de liberté, de solidarité, d'amour. Elles ont quitté leurs villages ensoleillés et parfumés. Parfois, les maisons y étaient closes, les mères sévères, les pères réduisaient leurs filles au silence … Elles sont parties vers l'inconnu fascinant. Malgré tous les obstacles, elles sont arrivées dans un pays lointain.

Né à la Maison Mosaïque de Laeken (maison de quartier pour femmes), cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail de long terme, en plein cœur d'un quartier "difficile".

Il est plus particulièrement le fruit d'une formation de deux années organisée en collaboration étroite entre Ana Isabel Rodriguez, la coordinatrice de la Maison, Véronique Herman animatrice au Cefoc et Marie-Eve Palin, une artiste, qui a permis l'émergence de la dimension fantastique des récits.

En achetant cet ouvrage, vous soutenez le projet du groupe "Paroles de femmes". Les auteurs, en effet, souhaitent élargir l'horizon et rencontrer des groupes de femmes actives ailleurs en Europe.

Tisser des liens, échanger des projets, nouer des partenariats par-delà les frontières, tel est aujourd'hui leur objectif. Une partie du prix de vente du livre leur sera versée. ■

Disponible au CEFOC au prix de 10 euros + frais de port - cefoc@swing.be - 081/23.15.22

Les cadences infernales

Histoire de la pénibilité du travail

Autrefois, c'était le destin des mineurs de voir leurs poumons se transformer en pierre, des couvreurs de tomber du haut des toits, et des enfants d'avoir leurs membres broyés dans des métiers à tisser. Aujourd'hui, nous identifions ces "fatalités" à des "accidents du travail" et des "maladies professionnelles" que nous trouvons scandaleux, trop nombreux et le travail des enfants, désormais interdit, est considéré comme portant atteinte aux droits de la personne humaine. Ce qui hier encore était naturel, inscrit dans l'ordre des choses, est ressenti comme indigne et inadmissible. Comment savoir en conséquence si les conditions d'exercice d'une activité sont ou ne sont pas normales?

La question, formulée par M. Alaluf dans la préface de cet ouvrage, est plus que jamais d'actualité. Aujourd'hui, les conditions de travail se dégradent partout sous la double pression de la compétitivité obligée des entreprises et de la crainte, entretenue ou non, de perdre sa place sur un marché de l'emploi contracté. Les souffrances au travail ont le plus souvent pour nom: stress, fatigue professionnelle, ou harcèlement.
Le travail, quelles que soient les formes qu'il puisse prendre, peut effectivement revêtir un caractère pénible. Et même si des mécanismes de lutte et de régulation en matière de sécurité, d'horaire et de salaire, ont été progressivement mis en place, il est toutefois difficile d'éradiquer entièrement la pénibilité qu'il engendre.

C'est avec la révolution industrielle qu'est mise sur pied l'organisation systématique, et en quelque sorte déjà pré-rationalisée, du travail, exploitant indifféremment les adultes et les enfants. La pénibilité est grande face à des conditions de travail, mais également de vie, innommables.
Les conquêtes sociales ont certes permis d'alléger le travail par rapport à ce qu'ont pu connaître nos grands-parents, mais les conditions restent malgré tout difficiles et la pénibilité a pris des formes nouvelles, ou du moins enfin exprimées (harcèlement moral, etc)..
Si l'historiographie du Mouvement ouvrier s'est abondamment penchée sur l'histoire des luttes ouvrières et sur les conditions de vie engendrées par l'industrialisation, en revanche la pénibilité a été peu abordée. Cette recherche est basée sur des sources écrites officielles, syndicales, patronales, médicales, ainsi que sur des témoignages oraux. Ce manuel d'histoire n'a pas seulement pour vocation de nous éclairer sur un passé mal connu mais doit aussi inspirer tous ceux qui aujourd'hui sont concernés par les formes "modernes" de la pénibilité du travail.

A l'heure où l'on cherche des réponses à apporter aux nouvelles formes de souffrance au travail, il nous a semblé indispensable d'apporter un éclairage historique à cette problématique en replaçant dans leur contexte, les différentes formes qu'a revêtues la pénibilité du travail, leur cause, leurs caractéristiques et leurs conséquences, ainsi que les réponses qui ont été apportées. ■

L'ouvrage est disponible au prix de 15 euros au CARHOP, 3 rue des Moucherons - 1000 Bruxelles - Tél: 02/514.15.30 - Fax: 02/514.35.57

"MOI, les féministes, j'ai rien contre"

Un livre sur les acquis et les reculs dans l'égalité entre les sexes ces 10 dernières années.

Poupette Choque et Claudine Drion, membres du Monde selon les femmes viennent de publier aux éditions Luc Pire "Moi les féministes, j'ai rien contre" et font un bilan mitigé. Parité, congé de paternité, approche genre, échevinats de l'égalité, du côté positif.

Mais, de l'autre: fonds de créances alimentaires, droit d'asile, mutilations sexuelles, temps partiels, individualisation des droits en sécurité sociale, violences intra-familiales, contraception, droits des migrantes, etc.

Ce livre illustré de photos comprend également des tableaux didactiques pour synthétiser des informations et lancer un débat. ■

"Moi les féministes, j'ai rien contre", Ed. Luc Pire et le Monde selon les femmes, mars 2004, 128 pages. Disponible au Monde selon les femmes 18, rue de la Sablonnière - 1000 Bruxelles
Tél: +32 2 223.05.12
Fax: +32 2 223.15.12
www.mondefemmes.org
claudine@mondefemmes.org

La Semaine Sociale 2004

15 et 16 avril 2004
CEME, rue des Français 147 à 6020 Dampremy

L'ère du temps

Notre vie est rythmée par une multitude de temps, collectifs et individuels, professionnels et privés, familiaux et sociaux. A la fois travailleurs, clients, citoyens, comment les hommes et les femmes vivent-ils l'articulation entre les rôles pluriels qu'ils assument au fil d'une journée?
La flexibilité, les horaires atypiques, l'individualisation croissante des rythmes désynchronisent les temps sociaux.
Parallèlement, s'expriment l'aspiration à une meilleure qualité de vie, la revendication d'un temps pour soi, pour sa famille ou ses loisirs. Chacun recherche de nouveaux équilibres entre le temps privé et celui du travail. C'est tous les jours qu'il faut procéder à des arbitrages, entre conciliation et renoncements.
En invitant à aborder la question du temps dans sa globalité, la Semaine Sociale du MOC ambitionne de déboucher sur une réflexion politique, au croisement de la personne et de la collectivité.

15 avril 2004, de 10h00 à 17h00

- Le temps, libéral ou libéré? Introduction à l'analyse des temps sociaux par Bertrand Montulet (FUSL)
- Le temps du labeur ou les tensions de la flexibilité comme expérience de l'oppression, par Thomas Perilleux, professeur à l'UCL (sociologie clinique du travail et des organisations, IAG)
- Le genre du temps ou comment les tendances lourdes de l'organisation du travail créent des tensions entre une vie de travailleur et une vie de femme ou d'homme dans toute sa diversité, par Patricia Vendramin, sociologue, co-directrice du Centre de recherche Travail & Technologies de la FTU à Namur.

16 avril 2004, de 9h30 à 16h30

- Temps et structuration sociale. Le temps, ressource ultime, est l'objet d'inégalités sociales profondes principalement le temps de travail qui structure tous les autres temps sociaux par Jessie Vandeweyer, chercheuse en Sociologie/groupe TOR (VUB).
- Temps, nouvelles technologies de la communication et dualisation. Les NTIC permettent aux individus de se délocaliser et de se relocaliser de plus en plus individuellement. Elles permettent de s'émanciper en partie des lieux anciens et de dissocier l'espace et le temps. Cela ouvre de nouvelles libertés mais induit de nouvelles contraintes, notamment par le décloisonnement des sphères privées et publiques. Libertés pour les uns, exclusion pour d'autres? Par Gérard Valenduc, co-directeur du Centre de recherche Travail & Technologies de la FTU et chargé d'enseignement à l'Institut d'Informatique (FUNDP).
- Pour une politique du temps. Comment et avec l'appui de quelles forces, de quels dynamismes peut-on imaginer une politique d'égalité devant le temps, base d'une politique d'égalité au sens large? Par Philippe Defeyt, économiste, professeur à la FOPES (UCL).
- Conclusion: "A la recherche du temps perdu…" par François Martou, président du MOC. ■

Secrétariat et renseignements: chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles. Tél. 02/246.38.51 ou 02/246.38.04 Fax: 02/246.38.55

Adresses des centres régionaux du CIEP

ATH
rue de Gand 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys 25 - 1400 Nivelles
067/21.89.91
BRUXELLES
rue Plétinckx 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60
CHARLEROI
boulevard Tirou 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56
CINEY
rue E. Dinot 21/bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51
LA LOUVIÈRE
rue du Marché 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
LIÈGE
rue St-Gilles 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
HUY-WAREMME
av. Albert Ier 6 - 4500 Huy
085/21.11.33
SERAING
rue Colard Trouillet 23 - 4100 Seraing
04/385.03.63
LUXEMBOURG
rue des Déportés 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33
MONS
rue Claude de Bettignies 14 -7000 Mons
065/35.39.63
MOUSCRON
rue St Pierre 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68
NAMUR
place l'Ilon 17 - 5000 Namur
081/22.68.71
THUIN
rue du Pont 11 - 6530 Thuin
071/59.16.13
TOURNAI
av. des États-Unis 10 bte 9
7500 Tournai
069/88.07.64
VERVIERS
rue Laoureux 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07
WALCOURT/COUVIN
rue de la gare 1 - 5660 Couvin
CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz 19 - 4700 Eupen
087/59.46.30

Dates de Formations à épingler

La qualité de vie des aînés.

- **Résultats de l'enquête des Equipes populaires et table ronde politique.**

Le jeudi 6 mai de 9h30 à 13h00 à Namur-St Servais
(EP 081/73.40.86).

Développement durable.

- **Les Equipes populaires participent à la consultation populaire sur le plan de développement durable du gouvernement fédéral.** Dans ce cadre, elles organisent une information/débat sur trois sous-thèmes: santé publique, pauvreté et transports.

Le lundi 5 avril de 14h00 à 17h00 (lieu à confirmer).
(EP 081/73.40.86).

Jogging des Equipes populaires.

- **Rencontre familiale et sportive.** Jogging (10 kms), marche (5 ou 10 kms), animation musicale.

Le lundi (de pentecôte) 31 mai à l'abbaye de Floreffe
(EP 081/73.40.86).

Congrès des Equipes populaires.

- **A l'ordre du jour: redéfinition du projet politique et pédagogique du mouvement, modification des statuts et élections des président, secrétaire général et Bureau communautaire.**

Le samedi 12 juin de 9h00 à 17h00 à La Marlagne
(EP 081/73.40.86).

Démarrage de groupes FOPES en 2004.

- **Charleroi (cours le jeudi), Louvain-la-Neuve (cours le samedi), Tournai (cours le samedi).**

Infos: tél.: 010/47.39.07, fax: 010/47.81.59, courriel: info@opes.ucl.ac.be, site: www.opes.ucl.ac.be

L'Institut de Formation sociale à Luxembourg vous propose:

- **3 avril:** "La mondialisation de la culture: tous au MacDo!" par Raymond Weber, Lux-développement, Luxembourg.
- **17 avril:** "Le citoyen mondial" par Marc Maesschalck, Université catholique de Louvain.
- **Cycle de conférences organisées sur la mondialisation.** Elles ont lieu le samedi de 9h30 à 12h00 à la salle 1.03, au bâtiment des sciences du Campus Limpertsberg de l'Université de Luxembourg.

Renseignements: 00-352-44.74.33.39.

Formations organisées par le CIEP:

- **Sens et méthodologie de l'action collective locale (les vendredis 2, 23 et 30 avril, 7 et 28 mai, 4, 11 et 18 juin)** Provoquer un questionnement sur le sens que chaque participant donne à l'action collective aujourd'hui, sur les valeurs qui sont sous-jacentes à différentes formes d'action collectives; réfléchir aux manière de recréer "culture commune" au sein des associations et avec des populations rejetées aux "frontières" du système social; aider à clarifier les objectifs de l'action collective locale; clarifier sa démarche d'éducation permanente,…
- **Gestion positive du stress (22 avril et 27 mai)**
- **Diriger ou accompagner un mémoire à l'ISCO (24 avril)**
- **Outils de base de la formation et de l'apprentissage (30 avril et 14 mai)** Sensibilisation aux pré-requis nécessaires à un travail intellectuel harmonieux, notamment une bonne gestion de ses émotions, de son corps et de ses stratégies mentales.
- **Atelier de supervision (6 et 13 mai)** Espace d'échange, de recherche et de construction commune au départ d'expériences de chacun et d'apports théoriques à propos de la supervision

Informations complémentaires: Francine BAILLET: 02/246.38.41/42/43 - email: communautaire@ciep.be

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique